



ADMINISTRATION MUNICIPALE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 21 MAI 2022

DELIBERATION N° 038 - 05 - 2022 - Direction Générale des Services**DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION D'ELABORATION DU SAR (CESAR)***(La Commission des Affaires Générales, Finances, Ressources Humaines, qui s'est réunie le 12 mai 2022 a émis un avis favorable)***Le Maire certifie :**

➤ que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le

02 JUN 2022

que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 13 Mai 2022.

que le nombre des membres en exercice étant de 39,

Présents 26

Représentés 7

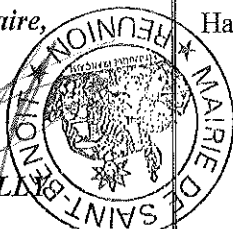
Excusés 0

Absents 6

Total des votes 33

Le Maire,

P. SELLY



L'An Deux Mille Vingt-Deux, le samedi 21 mai à 09 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni au Gymnase du Lycée Marie Curie de Sainte Anne, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

ETAIENT PRESENTS EGALEMENT :

MM. Ridwane ISSA – Marie Michèle MARIAYE - Augustin CAZAL – Valentine SERRANO - Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL – Jean Louis VITAL – Odile DAMOUR – Jean François CATAN –Eric NIOBE – Monique MARIMOUTOU TACOUN – Patrice BOULEVART – Sarah SALAH – ALY – Eric CARITCHY - Fara ARMOUGOM - Anrifadjati TOILIBOU - Vincent TERGEMINA – Charles André SAINT PIERRE - Ruddy VOULAMA - Evelyne GLENAC - Daniel SANDANON – Angélique PEDRE – Sabrina RAMIN - Axel BOUCHER – Jean Luc JULIE –

ONT DONNE PROCURATION : Sylvie PAYET à Valentine SERRANO – Patrice ELLAMA à Jean François CATAN – Marie Sabine SAUTRON Sarah SALAH – ALY - Christelle HOAREAU à Jean Louis VITAL - Sophie AUDIFAX ép. LEBON - Jack TAVEL à Charles André SAINT PIERRE - Philippe LE CONSTANT à Jean Luc JULIE

ABSENT EXCUSE :-

ABSENTS : Alicia HAYANO – Noëlle CHANE FAN – Fabienne BORNEO - Hans DIJOUX - Patrick DALLEAU - Valérie DIJOUX

Secrétaire de séance

Angélique PEDRE

Le Président informe l'Assemblée que le Conseil Régional, lors de l'Assemblée plénière du 22 novembre 2021 a approuvé la mise en révision générale du Schéma d'Aménagement Régional au vu des conclusions du rapport d'évaluation, notamment du point de vue de l'environnement.

Cette commission qui se réunit à l'initiative de la présidente de l'assemblée délibérante de la Région, est saisie, pour avis, du programme d'études et de concertation établi par la Région, et se prononce sur les options de développement et d'aménagement du territoire qui lui sont soumises, ainsi que sur les différentes parties composant le schéma au fur et à mesure de l'avancement du programme.

La Région nous demande aujourd'hui de désigner deux représentants de notre assemblée (un titulaire et un suppléant) pour faire partie de la CESAR.

Le Président propose à l'Assemblée de procéder à la désignation de :

- Mme Monique MARIMOUTOU TACOUN (Titulaire)
- M. Jean Louis VITAL (Suppléant)

Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition du Président.

Fait à Saint Benoit, les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents a signé

Le Maire,

Patrice SELLY

